INDICATEURS 2025

EVOCIME Formations Comportementales

Taux de réponse aux enquêtes :

- Stagiaires : 61 %
- Formateurs : 58,6 %

Reconversion : centres d'Ascension professionnelle :

Nombre de stagiaires formé.e.s : 87

Taux de satisfaction des stagiaires : 95,8 %

Taux d'interruption en cours de formation : 9,2 %

Taux de retour à l'emploi à 6 mois : 68,2 %

Taux de satisfaction des formateurs : 95 %

Taux de satisfaction des financeurs : /

Certifications :

Certificat PIX (RS6894 – Certificateur : Groupement d'intérêt public PIX – Date d'enregistrement : 28/11/2024) :

- Taux de présentation à l'examen : 80 %
- Taux d'obtention de la certification : 100 % des candidats présents à l'examen

Certificat Voltaire (RS7113 – Certificateur : WOONOZ – Date d'enregistrement : 28/03/2025) :

- Taux de présentation à l'examen : 89,5 %
- Taux d'obtention de la certification : 100 % des candidats présents à l'examen

Formation continue : formations sur-mesure intra-entreprises :

Nombre de stagiaires formé.e.s : 2384

Taux de satisfaction des entreprises clientes : 100 % des répondants

- Très satisfaits : 90 %
- NPS (net promoter score : 73,9)

Taux de satisfaction des stagiaires : 98,3 %

Taux d'interruption en cours de formation : nc

Taux d'obtention des certifications : 100 % des candidats présents à l'examen

Taux de satisfaction financeurs : /

Certifications :

Titre RNCP Manager opérationnel d'activités, niveau 7 – Bloc 5 Management des Hommes et des Organisations (RNCP35585BC05 – Certificateur : Ascencia Paris La Défense – Date d'enregistrement : 19/05/2021) :

- Taux de présentation à l'examen : 100 %
- Taux d'obtention de la certification : 100 % des candidats présents à l'examen

Titre RNCP Responsable en gestion d'activité opérationnelle, niveau 6 – Bloc 3 Manager une équipe en mode collaboratif (RNCP37865BC03 – Certificateur : Institut de Gestion Sociale (IGS) – Date d'enregistrement : 19/07/2023) :

- Taux de présentation à l'examen : 100 %
- Taux d'obtention de la certification : 100 % des candidats présents à l'examen

CQP Animateur opérationnel en entrepôt, niveau 4 (RNCP38257 – Certificateur : FEDERATION ENTREP COMMERCE DISTRIBUTION – Date d'enregistrement : 15/11/2023) :

- Taux de présentation à l'examen : 50 %
- Taux d'obtention de la certification : 91,7 % des candidats présents à l'examen

INDICATEURS 2025

EVOCIME Mana

Taux de réponse aux enquêtes :

- Stagiaires : 96,5 %
- Formateurs : 82,1 %

Formations métiers

Nombre de stagiaires formé.e.s : 104

Taux de satisfaction des stagiaires : 93 %

Taux d'interruption en cours de formation : 16 %

Taux d'obtention des certifications : 89,6 %

Taux de retour à l'emploi à 6 mois : 60,8 %

Taux de satisfaction des formateurs : 93 %

Taux de satisfaction des financeurs : /

Certifications :

Titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes (FPA), niveau 5 (RNCP37275– Certificateur : Ministère du travail, du Plein emploi et de l'Insertion – Date d'enregistrement : 17/12/2022) :

- Taux de présentation à l'examen : 87,1 %
- Taux d'obtention de la certification : 92,9 % des candidats présents à l'examen
- Taux de retour à l'emploi à 6 mois : 50 %

Titre RNCP Chef de projet e-commerce, niveau 6 (RNCP36743 – Certificateur : ISME – Date d'enregistrement : 20/07/2022)

- Taux de présentation à l'examen : 66,7 %
- Taux d'obtention de la certification : 87,5 %
- Taux de retour à l'emploi à 6 mois : 50 %

Titre RNCP Responsable d'activité commerciale et marketing, niveau 6 (RNCP38808 – Certificateur : INSTITUT DE GESTION SOCIALE (IGS) – Date d'enregistrement : 27/03/2024)

- Taux de présentation à l'examen : 80 %
- Taux d'obtention de la certification : 87,5 %
- Taux de retour à l'emploi à 6 mois : 82,4 %, dont :
 - Poursuite d'études : 58,9 %
 - Retour en emploi : 23,5 %

Certificat Voltaire (RS7113 – Certificateur : WOONOZ – Date d'enregistrement : 28/03/2025) :

- Taux de présentation à l'examen : 93,5 %
- Taux d'obtention de la certification : 100 % des candidats présents à l'examen

Formations sur-mesure intra-entreprises :

Nombre de stagiaires formé.e.s : 66

Taux de satisfaction des entreprises clientes : 100 % des répondants

- Très satisfaits : 90 %
- NPS (net promoter score : 73,9)

Taux de satisfaction des stagiaires : 98,6 %

Taux d'interruption en cours de formation : nc

Taux de présentation aux examens de certification : nc

Taux d'obtention des certifications : nc

Taux de satisfaction des financeurs : /

EVOCIME

Méthodologie de collecte et de calcul des indicateurs :

Périmètre des résultats

Les résultats concernent les formations métiers certifiantes ou non certifiantes, ainsi que les formations intra entreprise, réalisées en présentiel ou en classe virtuelle, directement contractualisées avec notre organisme.

La population étudiée comprend les **participations à des sessions dont la date de fin prévue se situe en 2025**. Les personnes ayant interrompu leur formation restent rattachées à la session initialement prévue.

Les règles suivantes s'appliquent :

- Une personne ayant suivi deux formations compte pour deux participations.
- Une inscription annulée avant tout démarrage n'est pas comptabilisée.
- Une session se terminant en 2026 n'entre pas dans les résultats 2025.
- Les prestations relevant d'une autre catégorie d'action ne sont pas intégrées.
- Les résultats sont présentés globalement et par formation lorsque les effectifs permettent une présentation pertinente.
- Les résultats publiés sont agrégés et ne comportent pas de données nominatives.

Sources et collecte

Donnée	Source utilisée	Moment de collecte
Nombre de stagiaires	Conventions, contrats et outil de gestion des formations	En fin de session
Interruptions définitives	Registre de suivi des parcours	En fin de session
Satisfaction des stagiaires	Questionnaire individuel de fin de module	A la fin de chaque module et en fin de formation
Satisfaction des formateurs	Questionnaire individuel de fin de module	A la fin de chaque module
Satisfaction des entreprises clients	Enquête de satisfaction réalisée par un prestataire spécialisé	Un fois par an
Taux de présentation aux examens	PV de jury d'examen	A la fin de chaque session d'examen
Taux d'obtention des certifications	PV de jury de certification	A la fin de chaque jury de certification (selon retours du certificateur concerné)

Définitions et règles de traitement

Satisfaction des participants : Cet indicateur mesure la part des répondants ayant exprimé une satisfaction globale favorable à l'issue de chaque module et en fin de formation.

Règles de traitement :

- Un seul questionnaire est retenu par participation.
- En cas de doublon identifié, la dernière réponse complète est conservée.
- Une absence de réponse n'est considérée ni comme une satisfaction ni comme une insatisfaction.

Satisfaction des formateurs : Cet indicateur mesure la part des répondants ayant exprimé une satisfaction globale favorable à l'issue de chaque module animé.

Règles de traitement :

- Un seul questionnaire est retenu par participation.
- En cas de doublon identifié, la dernière réponse complète est conservée.
- Une absence de réponse n'est considérée ni comme une satisfaction ni comme une insatisfaction.

Satisfaction des entreprises clientes : Cet indicateur mesure la part des répondants ayant exprimé une satisfaction globale favorable à l'issue de chaque formation.

Règles de traitement :

- Un seul questionnaire est retenu par client.
- Une absence de réponse n'est considérée ni comme une satisfaction ni comme une insatisfaction.

Taux de réponse : cet indicateur mesure la couverture de l'enquête de satisfaction.

Taux d'abandon : un abandon correspond à une interruption définitive d'une formation après son démarrage et avant son terme prévu.

Règles de traitement :

- Les annulations avant démarrage sont exclues du numérateur et du dénominateur.
- Une absence ponctuelle suivie d'une reprise n'est pas un abandon.
- Une interruption temporaire avec reprise dans le même parcours n'est pas un abandon.
- Une interruption définitive est comptabilisée quel qu'en soit le motif ; les motifs sont analysés séparément.
- Les annulations décidées par l'organisme sont identifiées distinctement et ne sont pas présentées comme des abandons des participants.

Taux de présentation à l'examen : Cet indicateur mesure la part des personnes entrées dans la formation et toujours concernées par la certification qui se sont effectivement présentées aux épreuves de certification.

Règles de traitement :

- Une personne est considérée comme « présente » si elle a été enregistrée comme candidate présent par le certificateur ou l'organisme certificateur.
- Une absence justifiée à une épreuve est comptabilisée comme une non-présentation, sauf si le certificateur reconnaît une session de rattrapage dans la même période.
- Une personne ayant reporté son passage à une session ultérieure est exclue du calcul de la période concernée, à condition que le report soit documenté.
- Les cas de dispense totale reconnue par le certificateur sont identifiés séparément.

Taux d'obtention de la certification : Ce taux mesure la part des personnes ayant obtenu la certification parmi celles qui se sont présentées à l'examen.

Règles de traitement :

- Seules les personnes effectivement présentes aux épreuves entrent dans le calcul.
- Une certification est considérée comme obtenue dès lors que le certificateur a prononcé la validation totale.
- Une validation partielle n'est pas comptée comme une certification obtenue ; elle apparaît sous la dénomination « validation partielle ».
- En cas de rattrapage, le résultat final obtenu à l'issue de la dernière session prise en compte dans la période est retenu.
- Si les résultats officiels ne sont pas encore disponibles, EVOCIME ne publie pas de taux officiel et réalise une mise à jour des taux lors de la mise à disposition des résultats par le certificateur.

Vérification et traçabilité

La responsable qualité consolide les données après clôture de la période, puis vérifie les doublons, les effectifs, les exclusions et la concordance avec les pièces sources.

Les éléments conservés dans le dossier annuel sont :

- Les extractions sources et le fichier de calcul.
- Les règles de calcul et les éventuelles exclusions motivées.
- La version de la note applicable à la période.
- Une copie datée des résultats diffusés.